

Renault
Group

CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE

Cahier des charges des éléments signalétiques

édition v1 · janvier 2022

Sommaire

1	Les composantes graphiques	4
2	La signalétique de l'entrée	10
3	La signalétique directionnelle	19
4	Les enseignes en drapeau	22
5	Le marquage de façade	27

Introduction

CONTEXTE

Renault Group met en place un réseau de réparateurs agréés de batteries de traction.

Il est composé de professionnels disposant des compétences leur permettant de réaliser ces opérations aux meilleurs standards de qualité et de sécurité, en conformité avec la réglementation et les normes en vigueur

Il offre ainsi la possibilité aux Distributeurs de répondre aux besoins des clients concernés.

OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document décrit le système signalétique et les principales composantes préconisées pour le repérage et l'identification d'un centre de réparation de batteries.

CONCEPT GÉNÉRAL

Le système signalétique s'inscrit dans une logique de neutralité.

Ainsi les marques et leurs codes respectifs ne sont pas utilisés pour la mise en forme des supports signalétiques.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Parmi les éléments de signalétique, seule la signalétique de l'entrée est obligatoire.

Les autres éléments constitutifs du système signalétique peuvent être utilisés selon les besoins spécifiques à chacun des sites.

TYPLOGIE DES SITES

Il convient de distinguer 2 contextes :

- les sites intégrés dans les concessions automobiles,
- les sites autonomes.

Dans ces derniers, l'ensemble des composantes signalétiques peuvent être utilisées tandis que seule le marquage d'entrée mural doit être présent sur les murs des concessions automobiles.

1

Les composantes graphiques

1.1 La signature sur 1 ligne

PRINCIPE

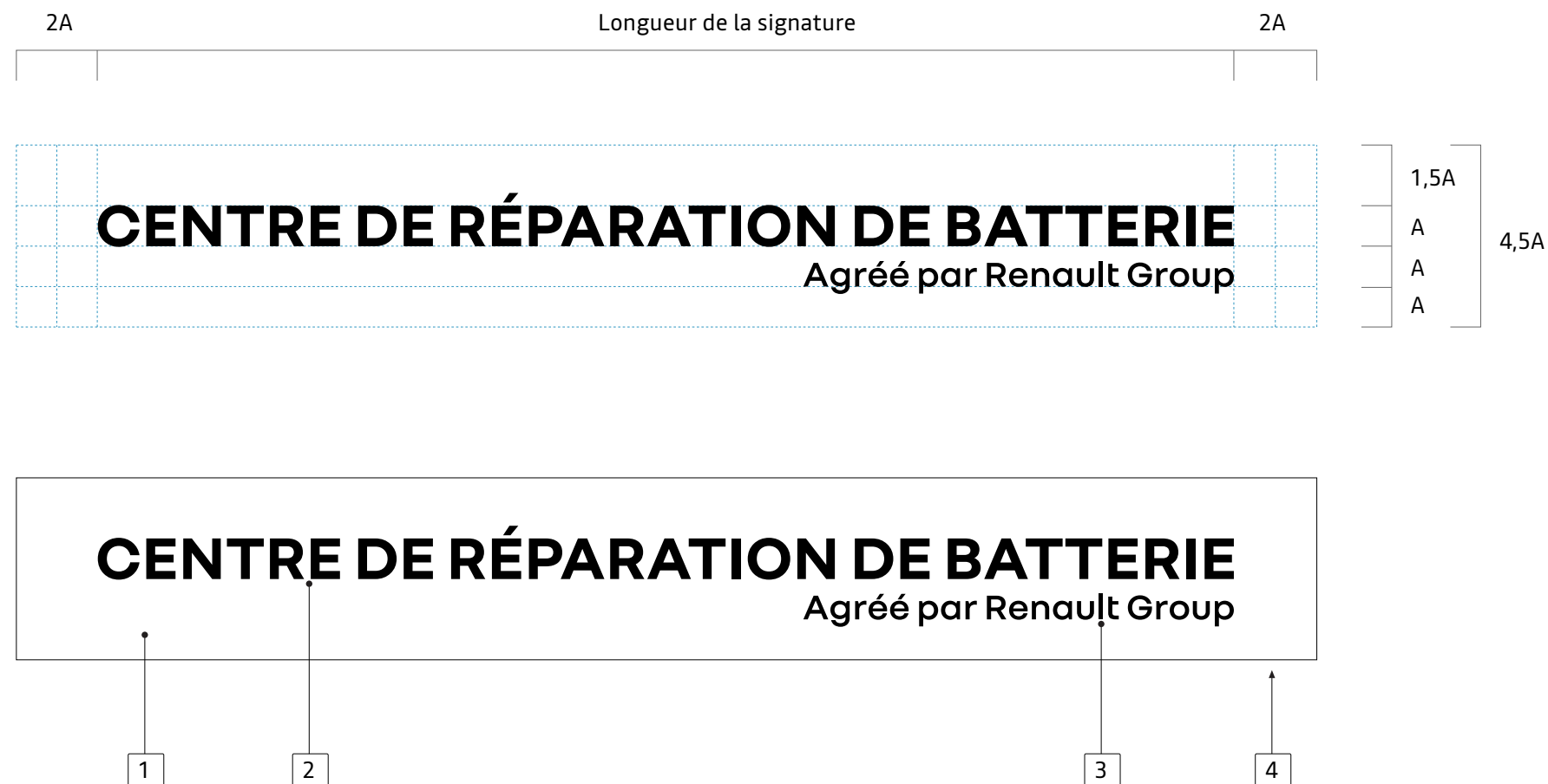
Cette signature est réservée aux façades des bâtiments.

Elle comporte une mention complémentaire apportant la caution de Renault Group.

La zone de neutralité vise à définir les proportions minimales de la signature à observer lors de l'apposition sur un support.

LÉGENDE

- 1 Fond blanc
- 2 Mention "CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE" en lettres capitales, typographie Renault Group Bold de couleur noire.
- 3 Mention "Agréé par Renault Group" en lettres minuscules avec capitale sur la première, typographie Renault Group SemiBold de couleur noire, fer à droite.
- 4 Limite de la zone de neutralité



1.2 La signature sur 2 lignes

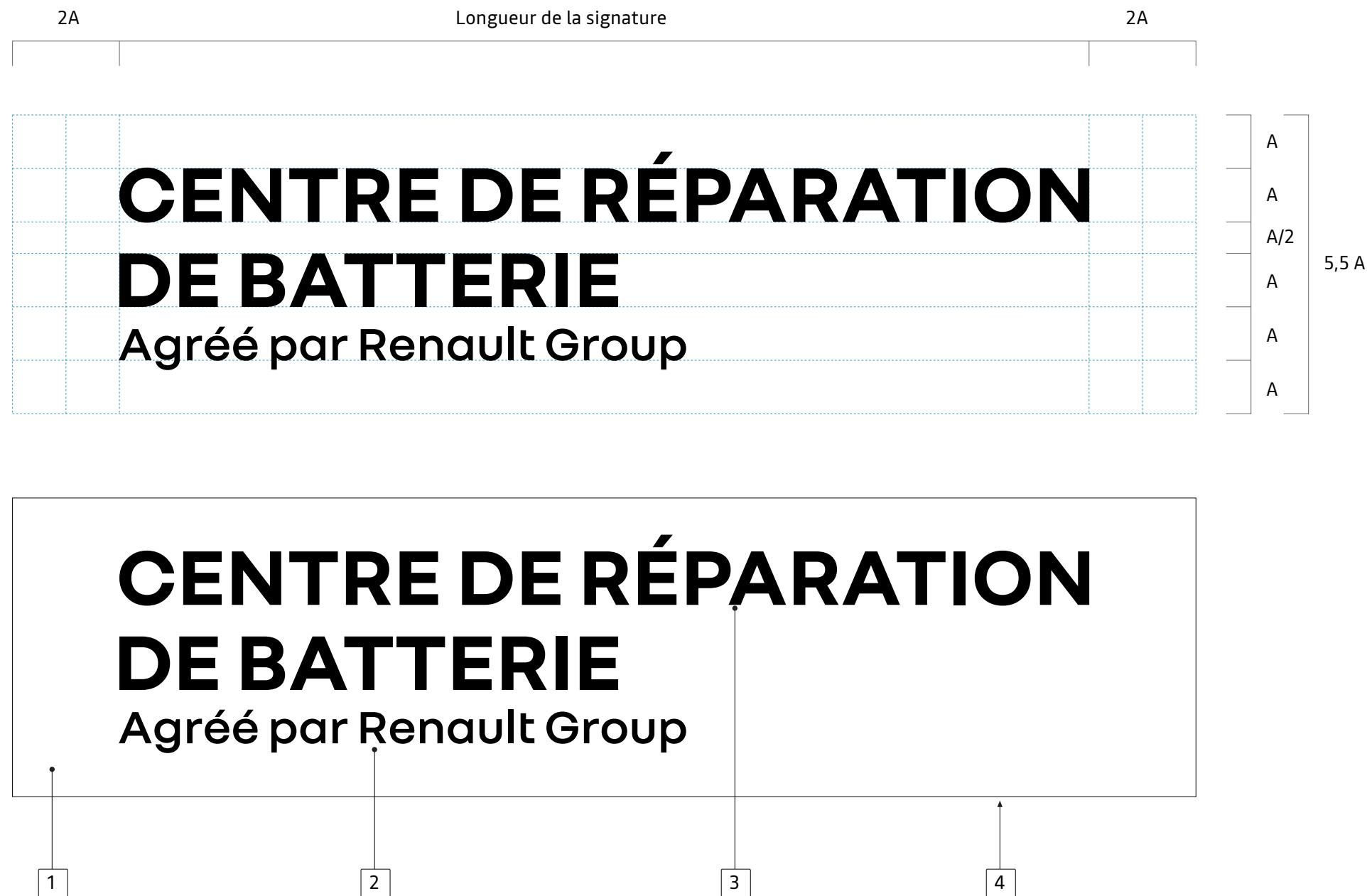
PRINCIPE

Cette signature est destinée aux principaux supports de format horizontal.

La zone de neutralité vise à définir les proportions minimales de la signature à observer lors de l'apposition sur chaque support.

LÉGENDE

- 1 Fond blanc
- 2 Mention "Agréé par Renault Group" en lettres minuscules avec capitale sur la première, typographie Renault Group SemiBold de couleur noire, fer à gauche.
- 3 Mention "CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE" en lettres capitales, typographie Renault Group Bold de couleur noire, fer à gauche sur 2 lignes.
- 4 Limite de la zone de neutralité.



1.3 La signature sur 3 lignes

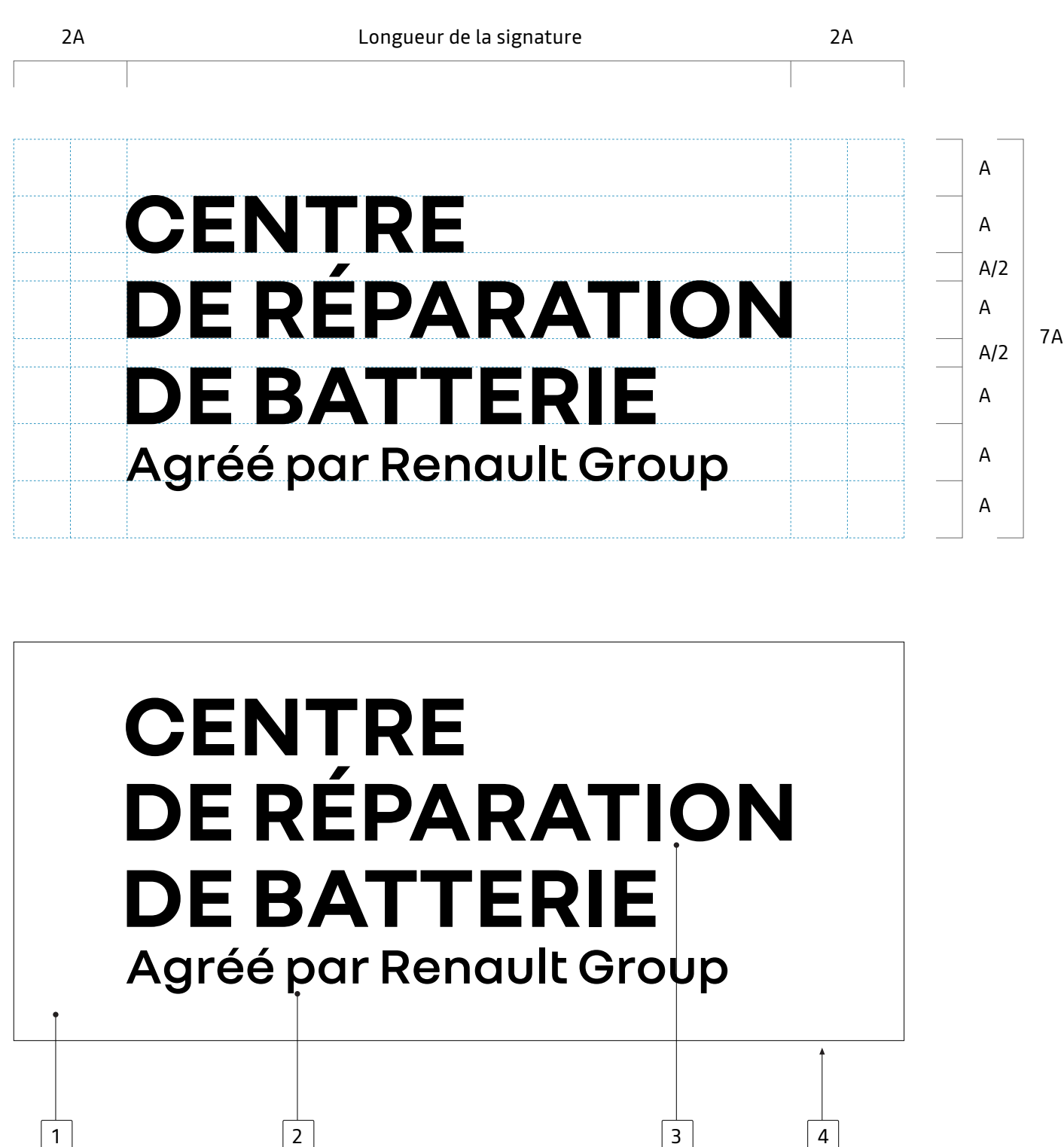
PRINCIPE

Cette signature est destinée aux principaux supports de format vertical.

La zone de neutralité vise à définir les proportions minimales de la signature à observer lors de l'apposition sur chaque support.

LÉGENDE

- 1 Fond blanc
- 2 Mention "Agréé par Renault Group" en lettres minuscules avec capitale sur la première, typographie Renault Group SemiBold de couleur noire, fer à gauche.
- 3 Mention "CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE" en lettres capitales, typographie Renault Group Bold de couleur noire, fer à gauche sur 3 lignes.
- 4 Limite de la zone de neutralité



1.4 Les typographies

LES SUPPORTS D'IDENTIFICATION

Les supports signalétiques répondent à une logique d'identification. Ils doivent utiliser la typographie Renault Group Bold afin d'offrir une visibilité optimale.

LES SUPPORTS D'INFORMATION

Pour les supports répondant à une logique d'information (les horaires présents sur le panneau d'accueil), il est conseillé d'utiliser la typographie Renault Group Semi-Bold.

L'utilisation de la typographie Renault Group est préconisée dans le cadre d'une hiérarchisation des mentions.

Renault Group Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

Renault Group SemiBold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

Renault Group

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

1.5 Les couleurs

LES SUPPORTS SIGNALÉTIQUES

Les couleurs affectées aux supports signalétiques témoignent de la neutralité souhaitée à cet univers.

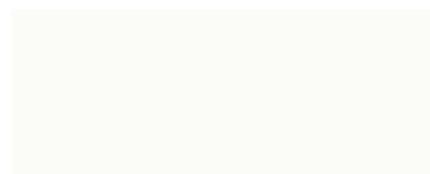
LA SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE

Les principales couleurs se doivent de respecter les affectations réglementaires tout en en proposant une identification aisée et rapide des principales fonctions associées.



Noir RAL 9004 mat

Marquages adhésifs.
Huisseries en aluminium laqué.



Blanc RAL 9010 satiné

Marquages adhésifs.
Fond des supports signalétiques.



Gris RAL 8019 satiné

Mâts ou embase des supports
signalétiques.

2

La signalétique de l'entrée

2.1 Famille d'éléments

PRINCIPE GÉNÉRIQUE

La signalétique d'entrée contribue à l'identification du site et informe les transporteurs sur les horaires d'ouverture du site.

Ces éléments s'implantent à proximité de l'accès principal des sites ou de l'accueil central.

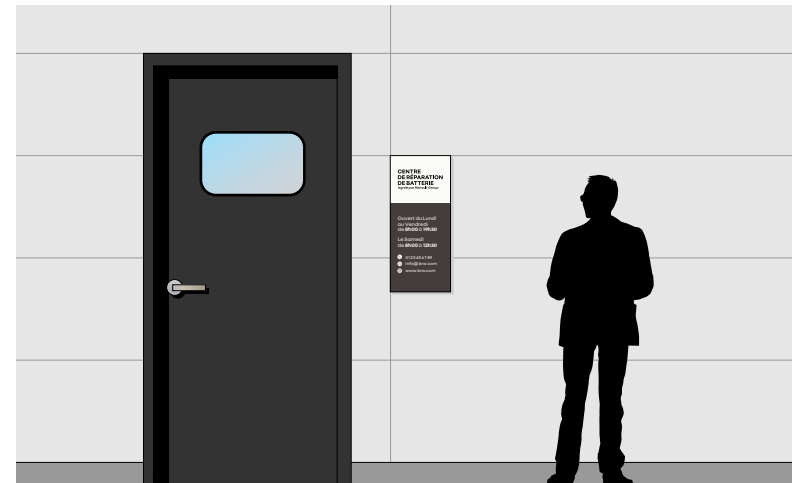
Déclinaisons

Plusieurs éléments sont définis répondant à des contraintes différentes d'implantation :

- la plaque d'accueil, est positionnée à côté de la porte d'accès de l'accueil, contribuant à l'identification de cette fonction. **Elle peut être implantée dans les sites intégrés comme dans les sites autonomes.**
- le totem d'entrée, qui s'implante en limite du domaine public, constitue la préconisation à généraliser aux abords des sites autonomes.
- la plaque murale d'entrée, est utilisée lorsque le totem d'entrée ne peut être implanté (cas fréquent pour les sites urbains autonomes).

LÉGENDE

- 1 La plaque d'accueil.
- 2 Le totem d'entrée.
- 3 La plaque murale d'entrée.



1



2



3

ÉLÉMENT
OBLIGATOIRE

2.2 La plaque d'accueil - Présentation

OBJECTIF

La plaque d'accueil confirme l'identité du lieu et rappelle les horaires d'ouverture.

Elle est destinée à être vue par des piétons et non des personnes à bord de leur véhicule.

En ce sens, ses dimensions générales sont donc réduites.

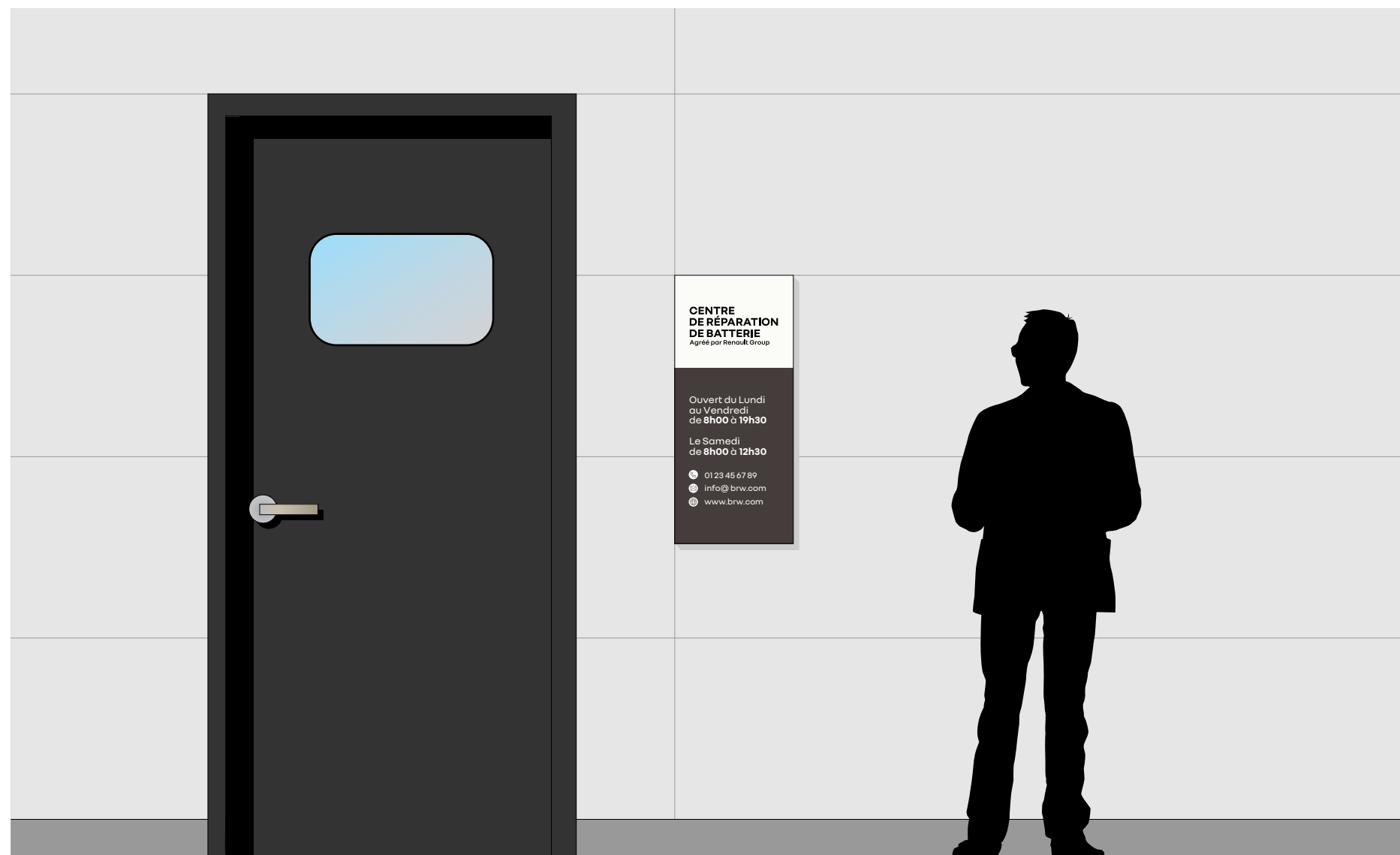
IMPLANTATION

La plaque d'entrée du bâtiment s'implante à proximité de l'accueil du site.

Elle est fixée directement au mur du bâtiment.

LÉGENDE

- 1 Plaque d'accueil
Format : H. 860 x L. 400 mm.



1

2.3 La plaque d'accueil - Description

PRINCIPE

La plaque d'accueil est réalisée en tôle aluminium post-laqué dont le découpage suit la répartition des teintes.

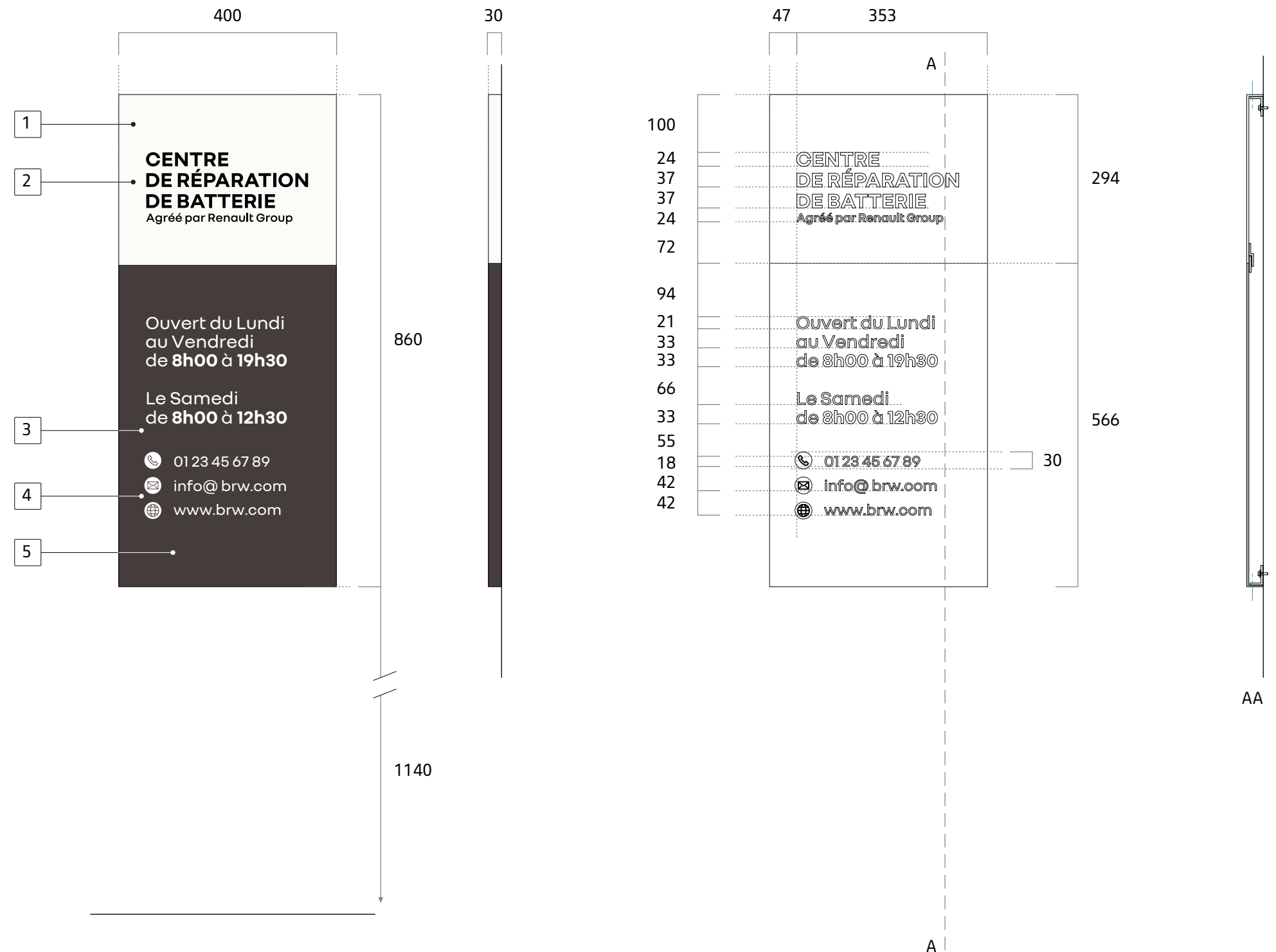
Les 2 faces à bords tombés se raccordent en mode bord à bord. Elles sont fixées sur une structure par rivets pop ou visserie inox.

Un cadre en profilé aluminium en finition naturelle permet la fixation au mur via des vis en inox.

La décoration se fait par découpe d'adhésif.

LÉGENDE

- 1 Face supérieure en aluminium prélaqué RAL 9010.
- 2 Signature sur 3 lignes de couleur noire.
- 3 "Horaires" en typographie Renault Group Bold de couleur blanche, fer à gauche, autres textes en typographie Renault Group de couleur blanche, fer à gauche.
- 4 Pictogramme de couleur RAL 8012 découpé sur cercle de couleur blanc.
- 5 Face inférieure en aluminium prélaqué RAL 8012 avec jonction bord à bord et système d'alignement des faces entre elles.



2.4 Les marquages de sécurité

OBJECTIF

Les marquages adhésifs des parties vitrées répondent à des obligations légales.

Il s'agit d'accentuer la visibilité des portes d'accès empruntées par le personnel ou les fournisseurs du site.

Ce dispositif comprend des frises adhésives horizontales de couleur blanche.

IMPLANTATION

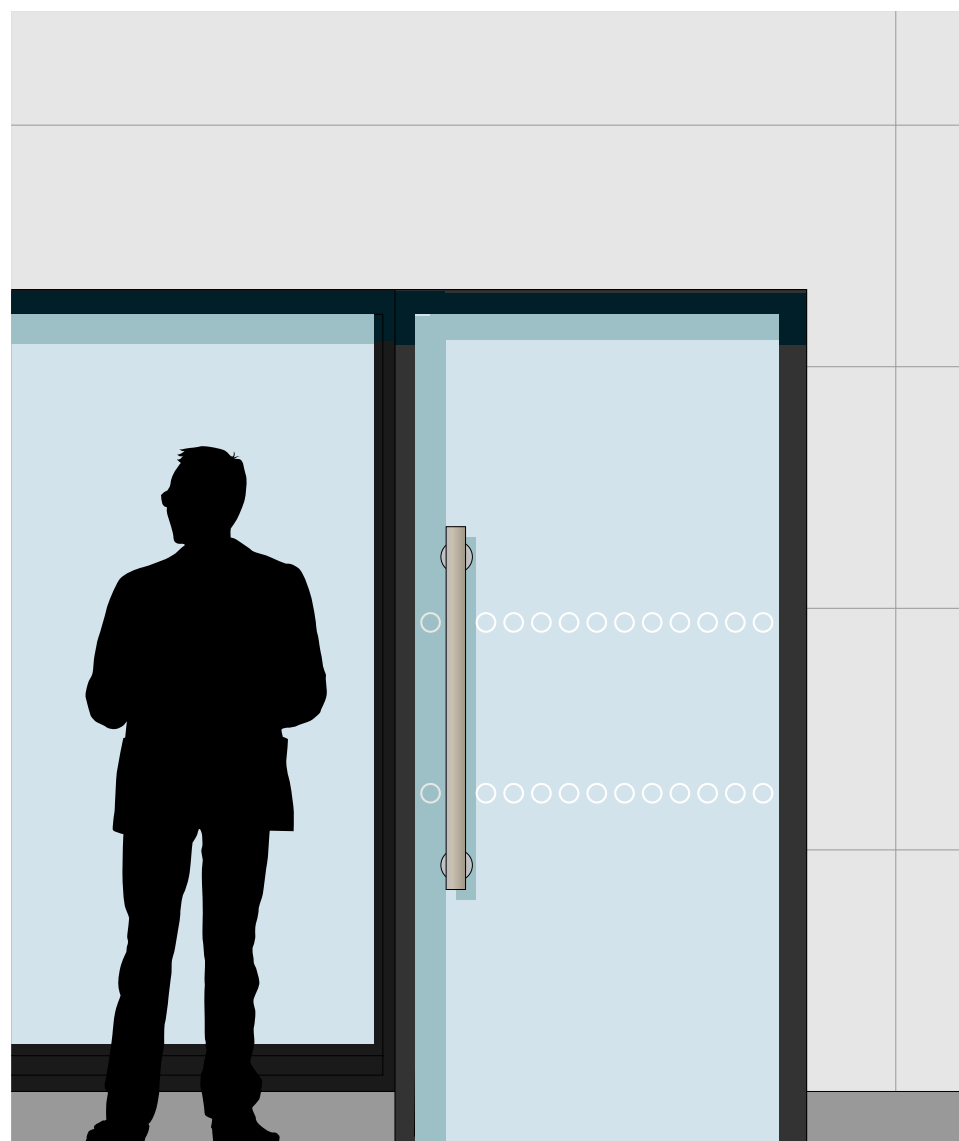
Les éléments adhésifs sont positionnés à l'intérieur du bâtiment sur les portes vitrées.

Les cercles composant les frises sont découpés dans un adhésif blanc mat.

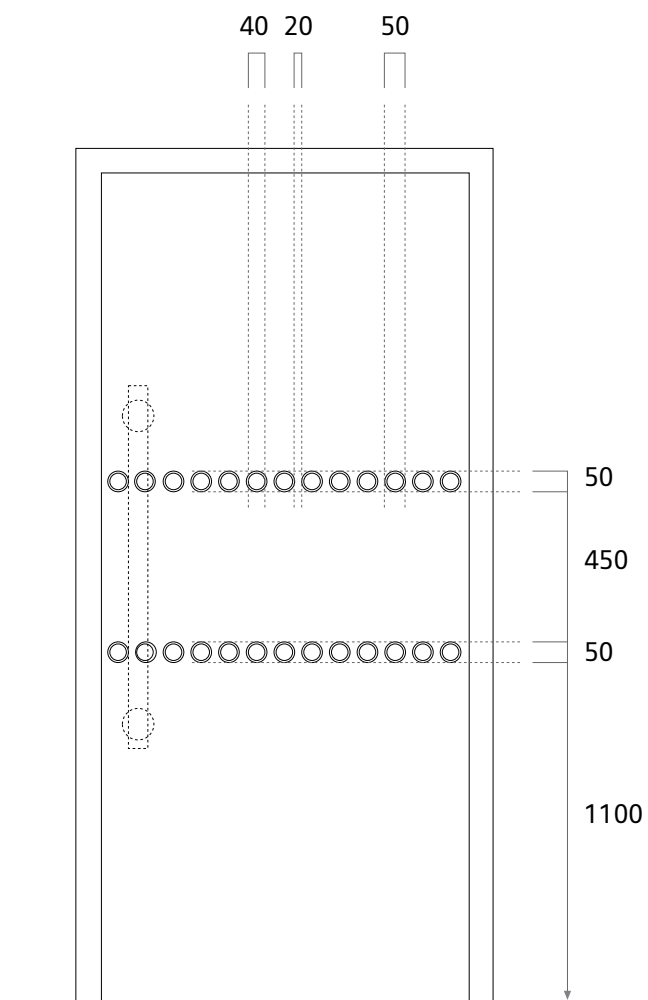
Chacune des lignes est posée au dos de la partie vitrée à l'aide d'un film transfert assurant la rectitude de la mise en place du motif.

LÉGENDE

- 1 Mise en situation sur la porte d'accueil.
- 2 Tracés.



1



2

2.5 Le totem d'entrée - Présentation

OBJECTIF

Un totem mural d'entrée renforce l'identification du site et informe les transporteurs sur les horaires d'ouverture du site.

IMPLANTATION

Le totem s'implante à l'entrée du site en limite du domaine public à proximité de l'entrée générale empruntée par le personnel et les transporteurs.

Il est fixé sur un mur sans nécessiter de reprise au sol.

LÉGENDE

- 1 Totem mural d'entrée
Format : H. 2100 x l. 600 mm.

ÉLÉMENT
RÉSERVÉ AUX
SITES
AUTONOMES



1

2.6 Le totem d'entrée - Description

PRINCIPE

Le totem mural est réalisé en tôle aluminium post-laqué dont le découpage suit la répartition des teintes.

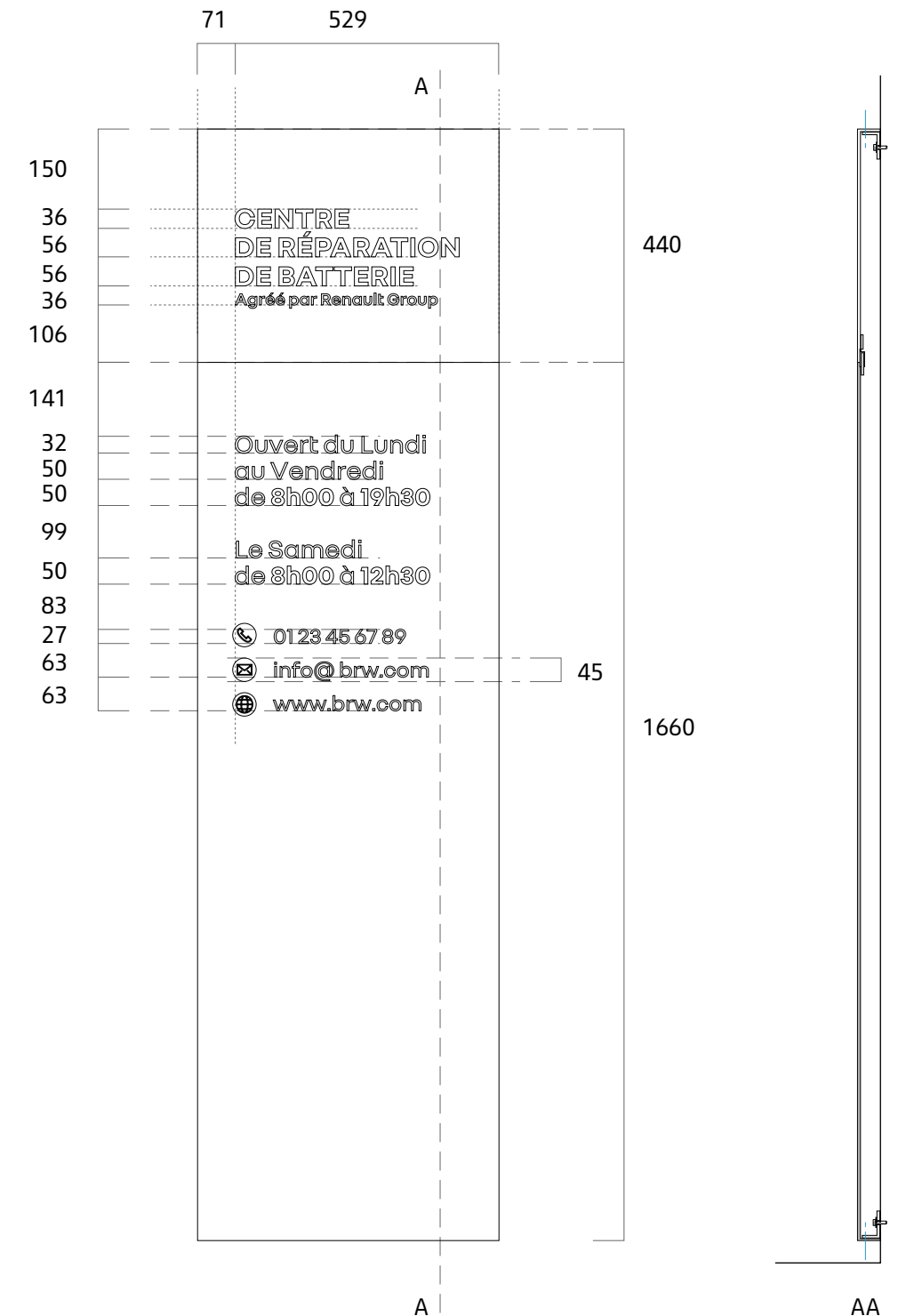
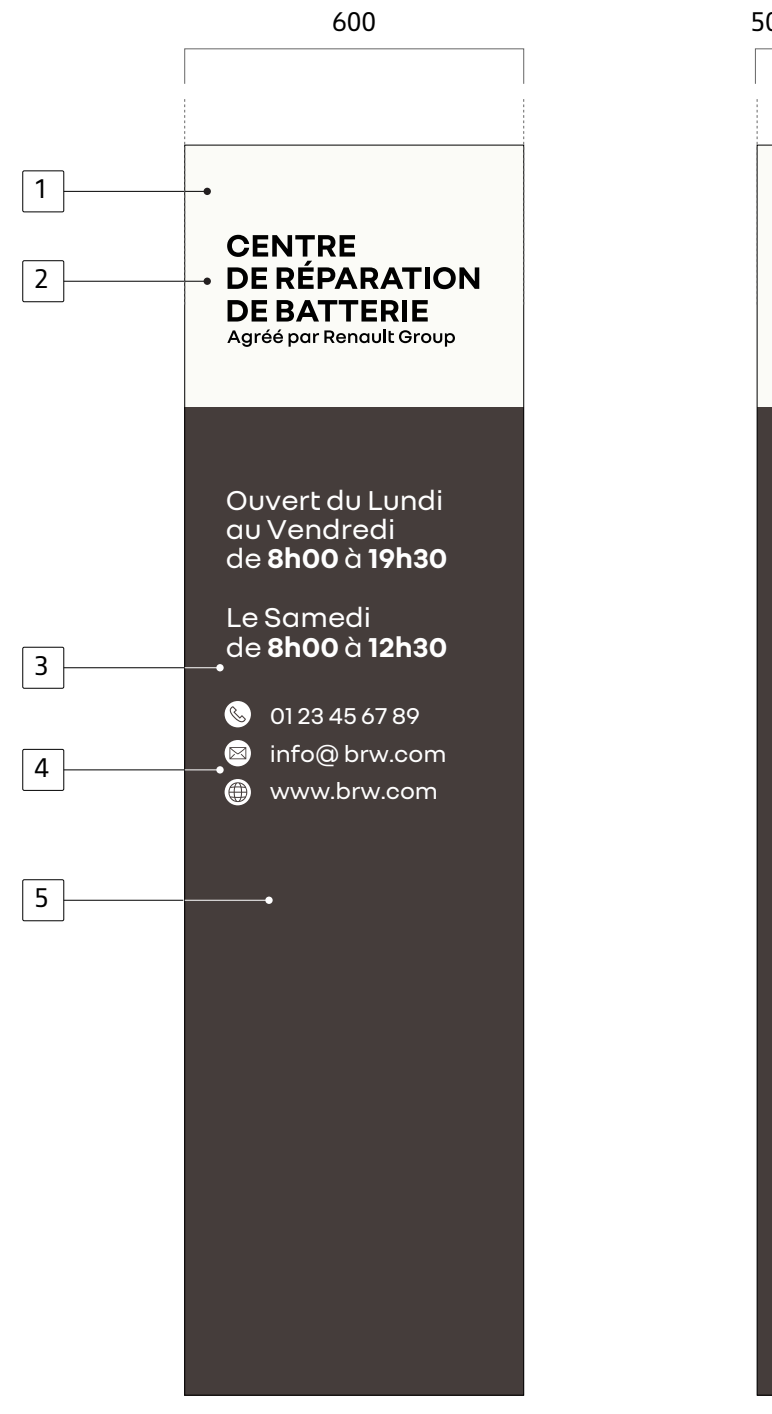
Les 2 faces à bords tombés se raccordent en mode bord à bord. Elles sont fixées sur une structure par rivets pop ou visserie inox.

Un cadre en profilé aluminium en finition naturelle permet la fixation au mur via des vis en inox.

La décoration se fait par découpe d'adhésif.

LÉGENDE

- 1 Face supérieure en aluminium prélaqué RAL 9010.
- 2 Signature sur 3 lignes de couleur noire.
- 3 "Horaires" en typographie Renault Group Bold de couleur blanche, fer à gauche, autres textes en typographie Renault Group de couleur blanche, fer à gauche.
- 4 Pictogramme de couleur RAL 8012 découpé sur cercle de couleur blanc.
- 5 Face inférieure en aluminium prélaqué RAL 8012 avec jonction bord à bord et système d'alignement des faces entre elles.



2.7 La plaque murale d'entrée - Présentation

OBJECTIF

La plaque murale d'entrée identifie le lieu aux abords du site et informe les transporteurs sur les horaires d'ouverture.

IMPLANTATION

La plaque murale d'entrée s'implante à l'entrée du site en limite du domaine public à proximité de l'entrée générale empruntée par le personnel et les transporteurs.

Elle est fixée directement au mur d'enceinte du site.

LÉGENDE

- 1 Plaque murale d'entrée
Format : H. 1285 x l. 600 mm.



1

2.8 La plaque murale d'entrée - Description

PRINCIPE

La plaque murale d'entrée est réalisée en tôle aluminium post-laqué dont le découpage suit la répartition des teintes.

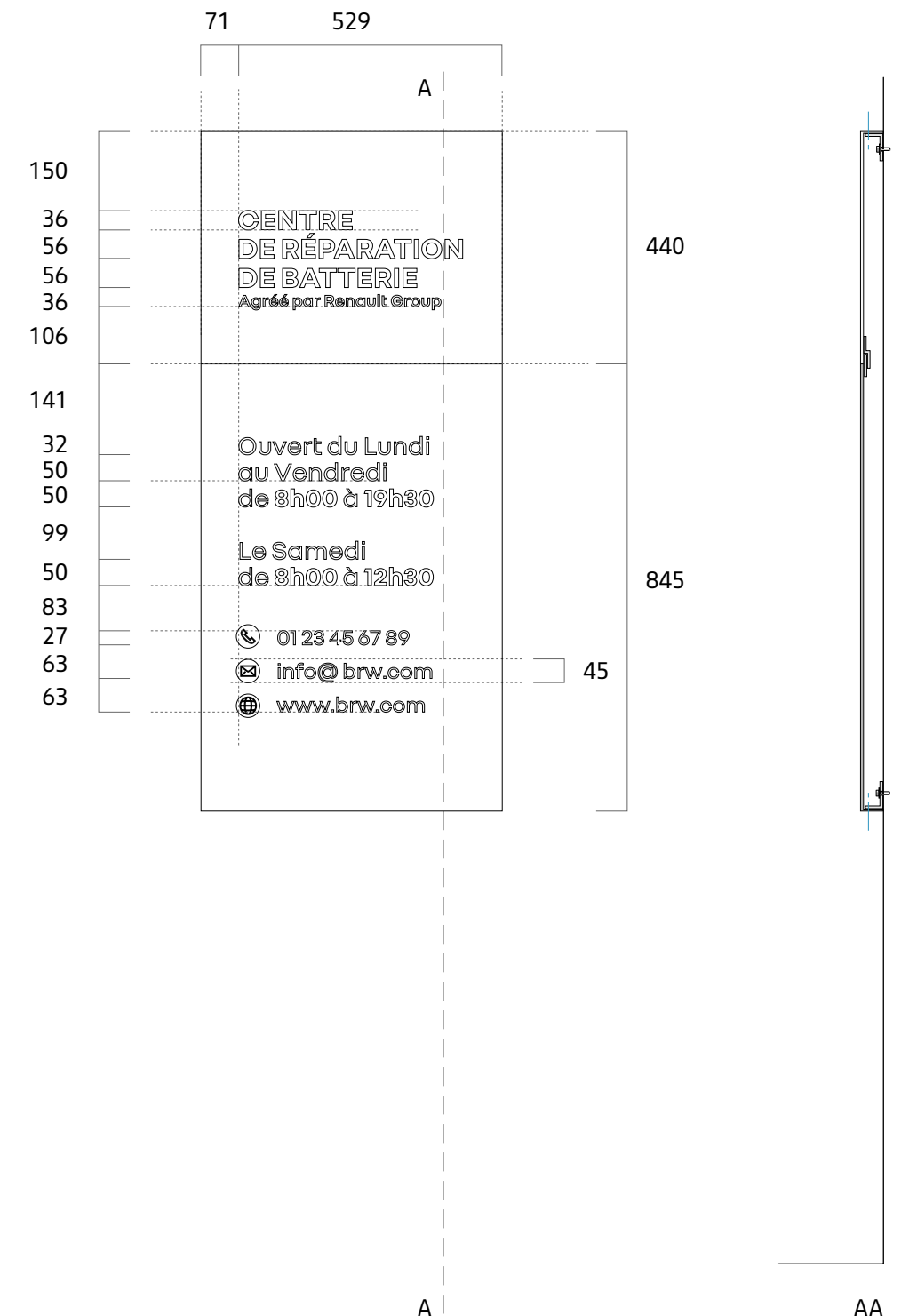
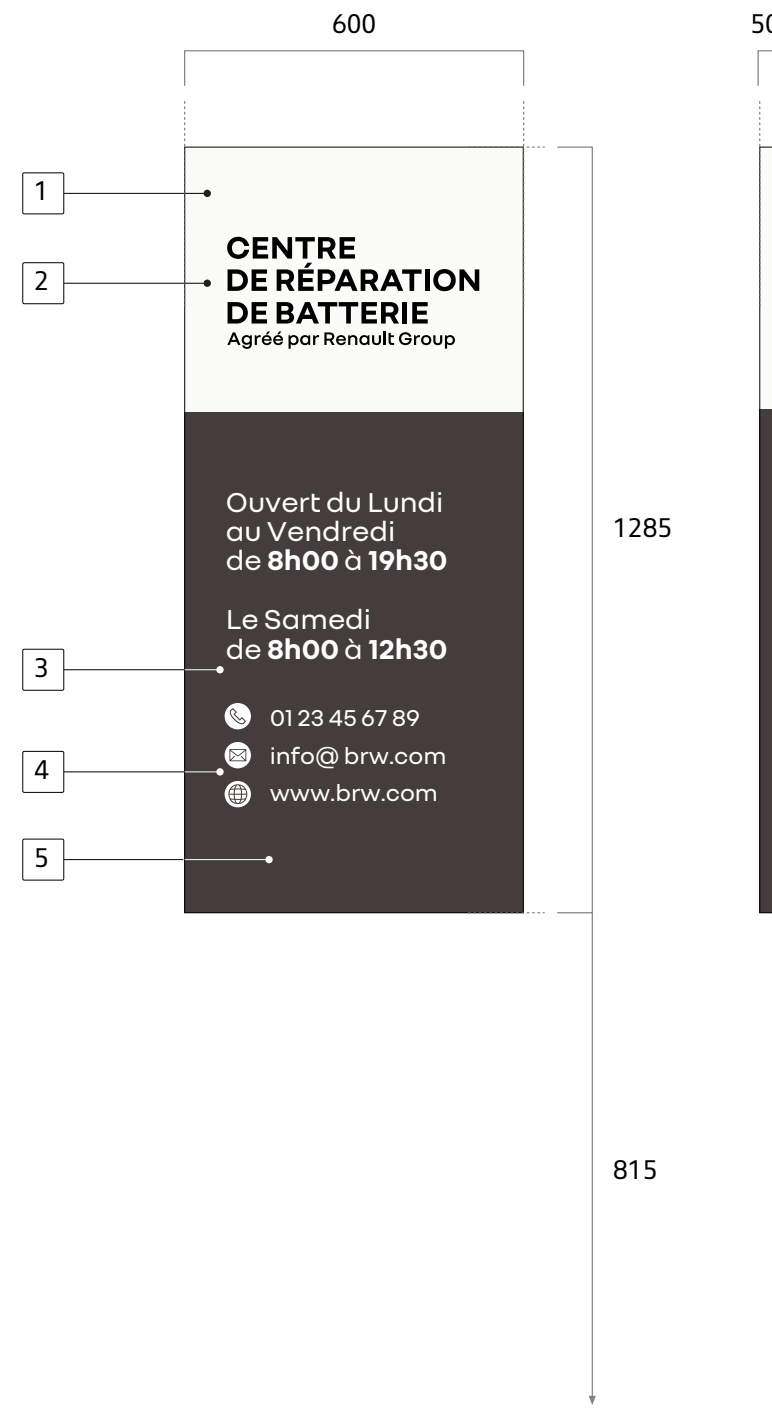
Les 2 faces à bords tombés se raccordent en mode bord à bord. Elles sont fixées sur une structure par rivets pop ou visserie inox.

Un cadre en profilé aluminium en finition naturelle permet la fixation au mur via des vis en inox.

La décoration se fait par découpe d'adhésif.

LÉGENDE

- 1 Face supérieure en aluminium prélaqué RAL 9010.
- 2 Signature sur 3 lignes de couleur noire.
- 3 "Horaires" en typographie Renault Group Bold de couleur blanche, fer à gauche, autres textes en typographie Renault Group de couleur blanche, fer à gauche.
- 4 Pictogramme de couleur RAL 8012 découpé sur cercle de couleur blanc.
- 5 Face inférieure en aluminium prélaqué RAL 8012 avec jonction bord à bord et système d'alignement des faces entre elles.



3

La signalétique directionnelle

3.1 Présentation

OBJECTIF

La signalétique directionnelle vise à guider les véhicules vers le site dans l'espace urbain.

Pour des raisons d'efficacité, elle utilise des supports du commerce aux dimensions standardisées.

Ces éléments sont réservés aux sites autonomes.

IMPLANTATION

La signalétique directionnelle s'implante sur le domaine public.

Elle est soumise à autorisation administrative.

PRÉCONISATIONS

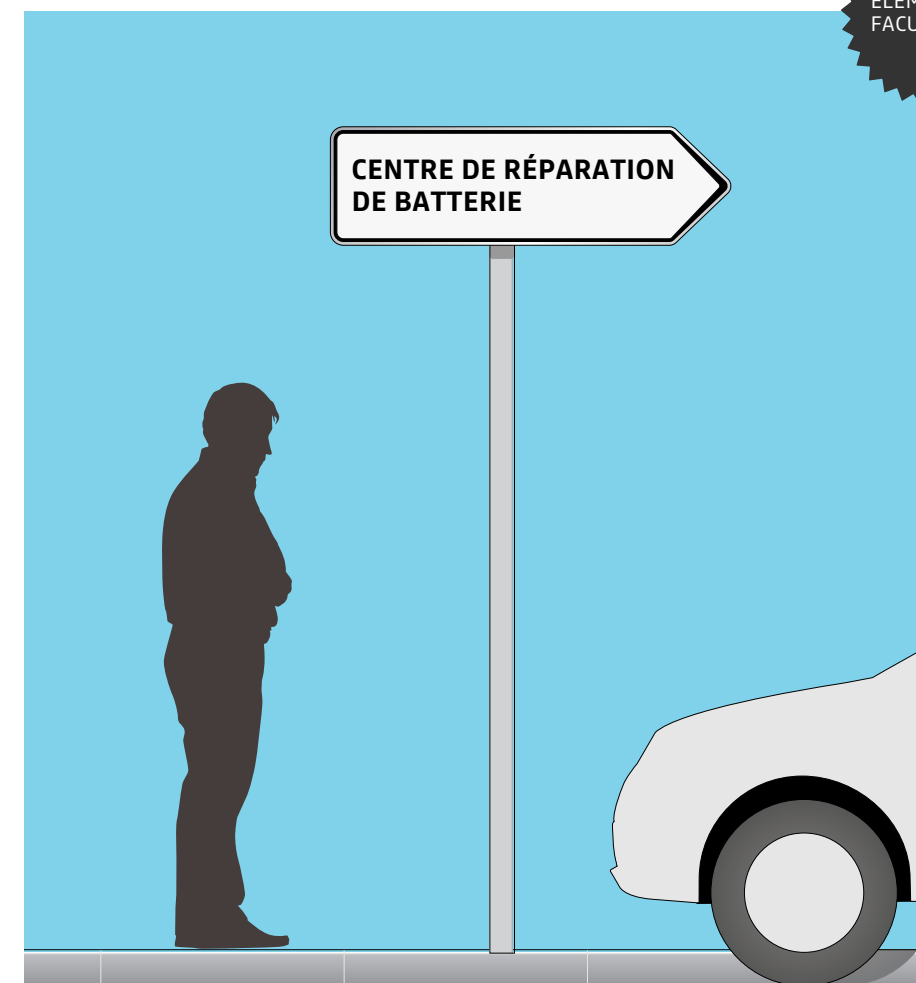
2 formats sont préconisés correspondant à une problématique d'insertion dans un environnement urbain ou périurbain.

LÉGENDE

- 1 Format 1000 x 250 mm préconisé dans un environnement urbain.
- 2 Format 1300 x 400 mm préconisé dans un environnement périurbain.



1



2

ÉLÉMENTS
FACULTATIFS

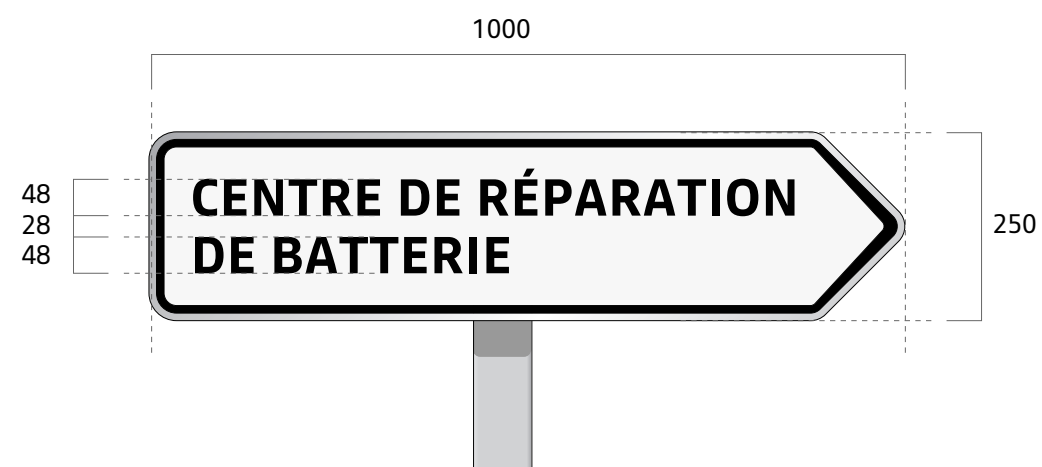
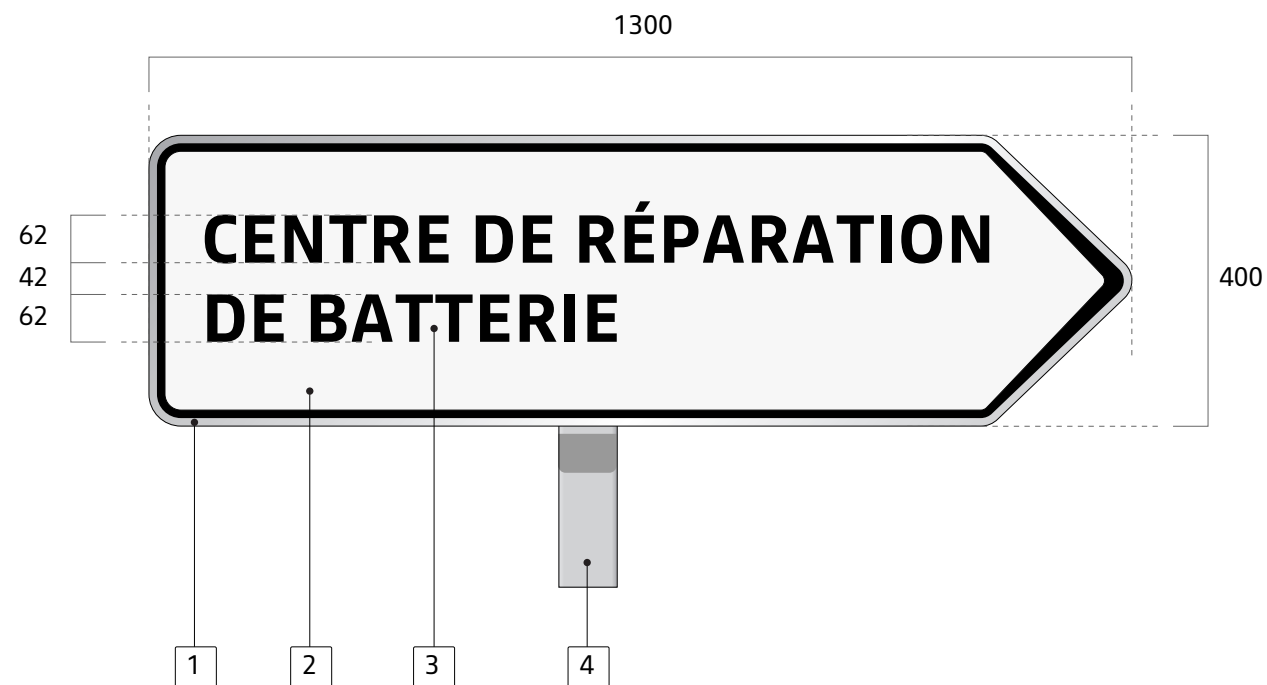
3.2 Description

DEFINITION GÉNÉRALE

- Panneau en forme de flèche avec marquage noir sur 2 lignes en aluminium d'épaisseur 15/10ème à bords sertis (type panneau routier).
- Fixation au poteau par brides reprises dans rails horizontaux.
- Epaisseur des bords 32 mm.
- Dimensions du panneau : H.250 x L. 1000 mm ou H. 400 x L. 1300 mm.
- Poteau en acier galvanisé 40 x 80 x 2500 mm.

LÉGENDE

- 1 Bord du panneau en aluminium brut.
- 2 Fond en adhésif blanc rétro réfléchissant avec filet périphérique noir.
- 3 Mention "CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE" en lettres capitales, typographie de couleur noire.
- 4 Poteau en acier galvanisé.



4

Les enseignes en drapeau

Enseigne en drapeau

4.1 Présentation

OBJECTIF

L'enseigne en drapeau est un élément d'identification déporté de la façade visant à l'identification du site dès les abords.

IMPLANTATION

L'implantation se fait sur le domaine privé du site.

La réalisation d'un massif béton est requis.

Ces éléments sont réservés aux sites autonomes.

PRÉCONISATIONS

2 formats sont préconisés correspondant à une problématique de visibilité et d'insertion dans un environnement urbain ou périurbain.

LÉGENDE

- 1 Format 700 x 450 mm sur un mât de 4500 mm préconisé dans un environnement urbain.
- 2 Format 1015 x 650 mm sur un mât de 6500 mm préconisé dans un environnement périurbain.



1



2



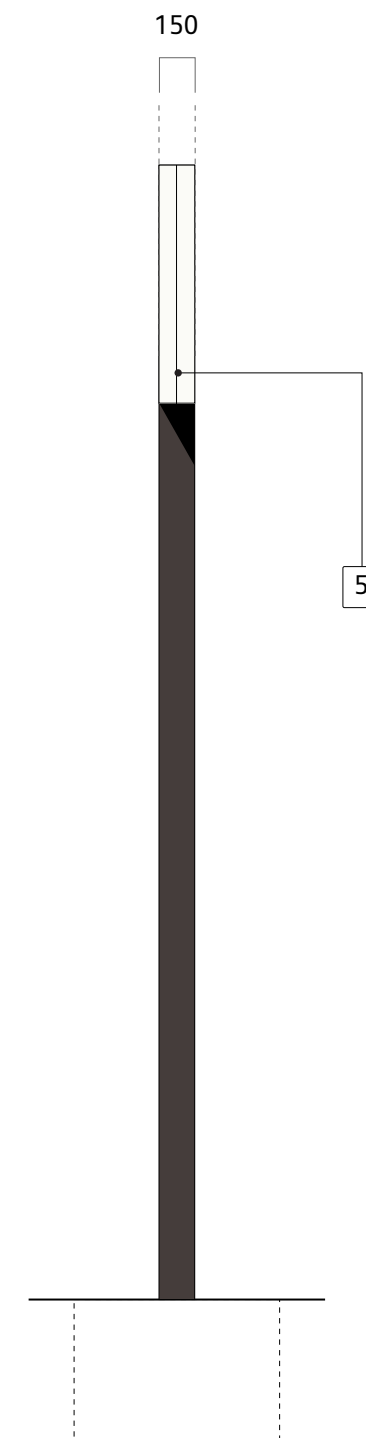
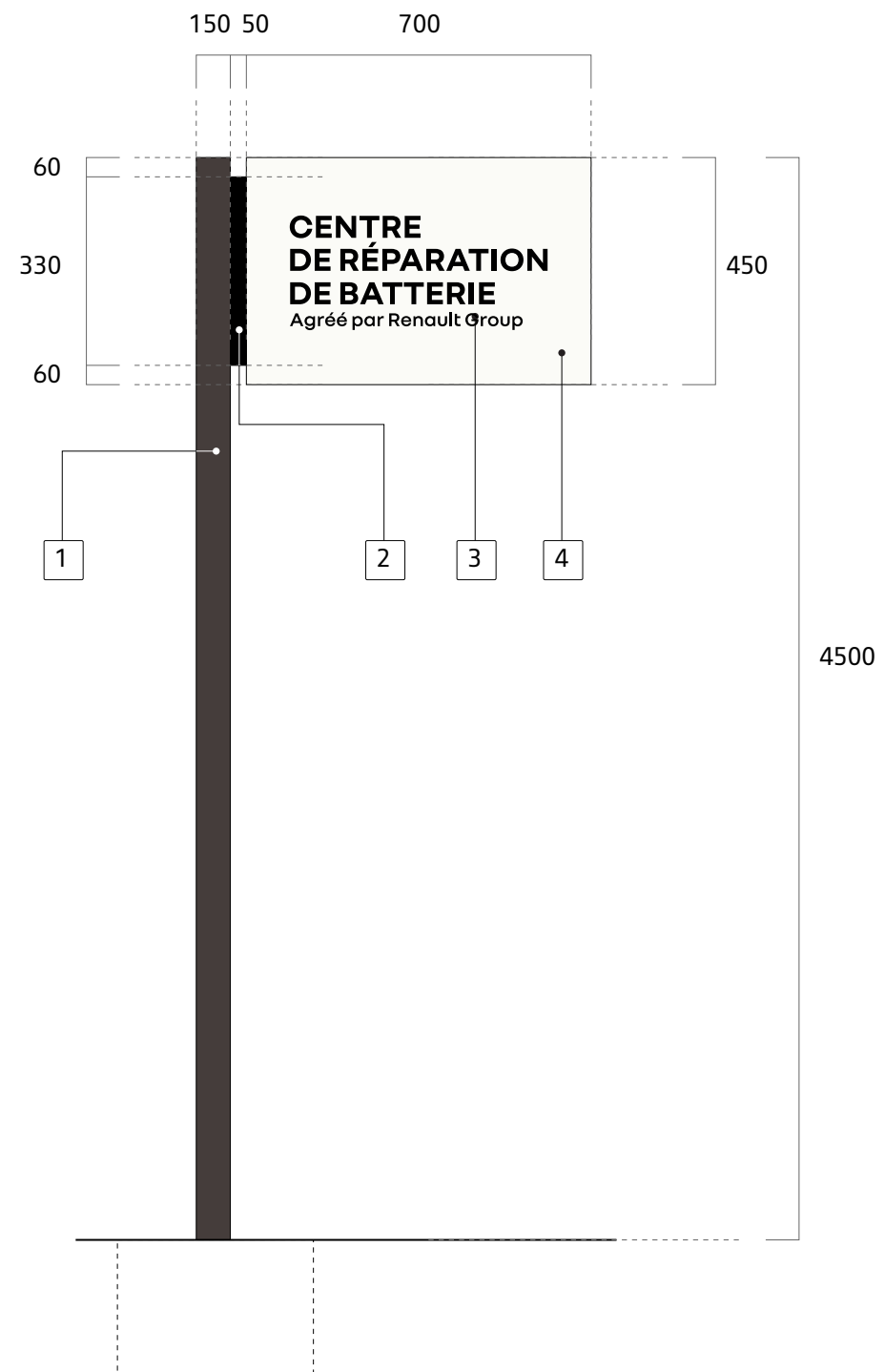
4.2 Tracés de l'enseigne de 700

DEFINITION GÉNÉRALE

- Mât en acier protégé par galvanisation de section carrée 150 mm pour une hauteur de 4500 mm.
- Finition du mât thermolaqué gris RAL 8019 satiné.
- Enseigne en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010 en finition satinée, épaisseur 15/10ème. Face avant découpé selon textes avec PMMA Black & White contrecollé au dos de la face.
- Eclairage par chain-led blanches IP 67, 6.500° K disposées dans une boîte à lumière. Luminance minimale requise : 300 Cd/m².
- Structure intérieure en aluminium reprise par une platine sur sur le mât par boulonnage.
- Cache-potences en aluminium prélaqué gris RAL 8019 satiné, fixé sur la structure par visserie inox.

LÉGENDE

- 1 Mât acier galvanisé.
- 2 Cache-platines en aluminium.
- 3 Signature sur 3 lignes en PMMA Black & White.
- 4 Face avant en tôle aluminium à bords tombés.
- 5 Raccordement des faces sur le chant en mode bord à bord. Fixation en partie haute et partie basse par visserie inox.



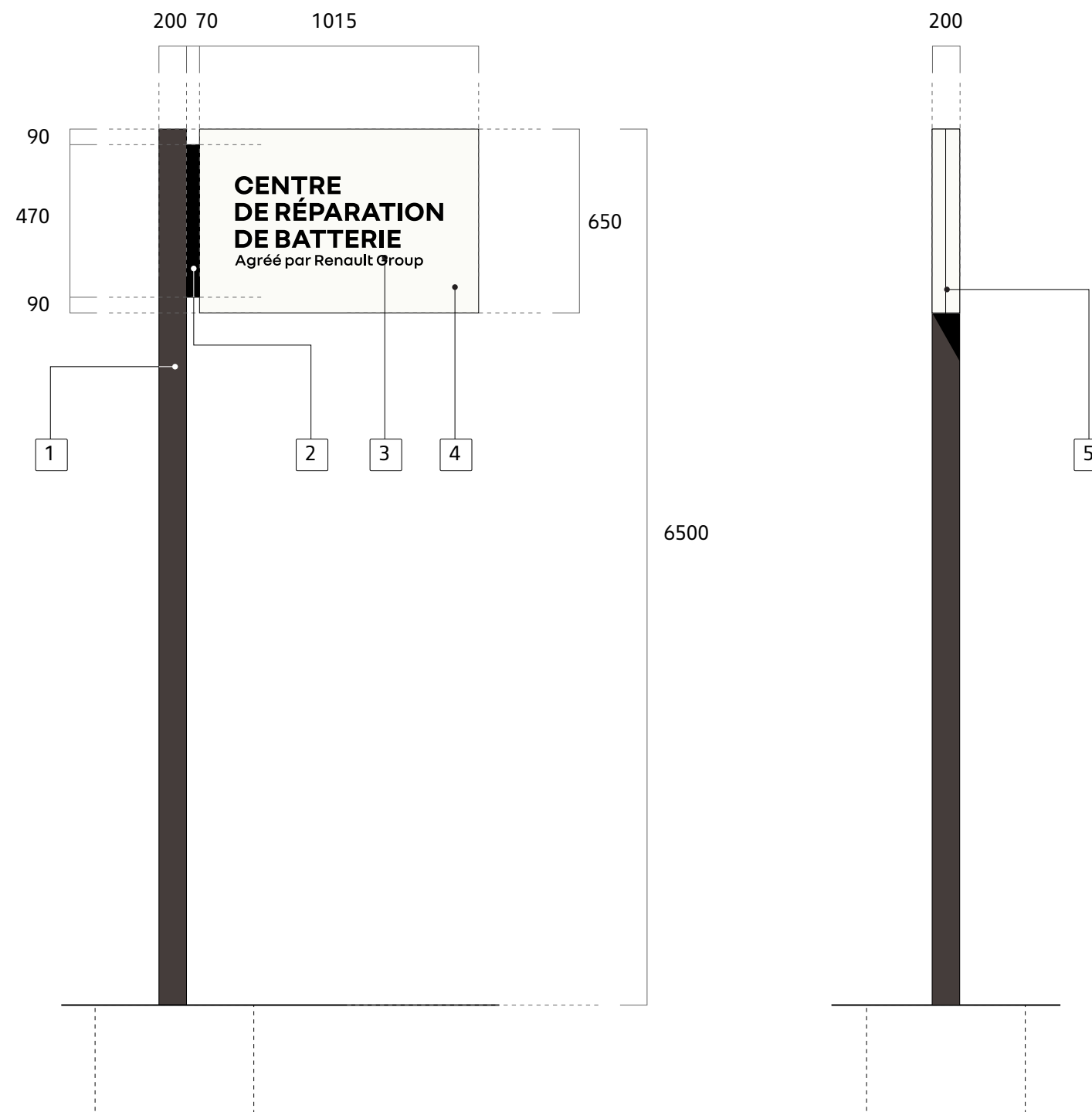
4.3 Tracés de l'enseigne de 1015

DEFINITION GÉNÉRALE

- Mât en acier protégé par galvanisation de section carrée 200 mm pour une hauteur de 6500 mm.
- Finition du mât thermolaqué gris RAL 8019 satiné.
- Enseigne en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010 en finition satinée, épaisseur 15/10ème. Face avant découpé selon textes avec PMMA Black & White contrecollé au dos de la face.
- Eclairage par chain-led blanches IP 67, 6.500° K disposées dans une boîte à lumière. Luminance minimale requise : 300 Cd/m².
- Structure intérieure en aluminium reprise par une platine sur sur le mât par boulonnage.
- Cache-potences en aluminium prélaqué gris RAL 8019 satiné, fixé sur la structure par visserie inox.

LÉGENDE

- 1 Mât acier galvanisé.
- 2 Cache-platines en aluminium.
- 3 Signature sur 3 lignes en PMMA Black & White.
- 4 Face avant en tôle aluminium à bords tombés.
- 5 Raccordement des faces sur le chant en mode bord à bord. Fixation en partie haute et partie basse par visserie inox.



4.4 Tracés des faces

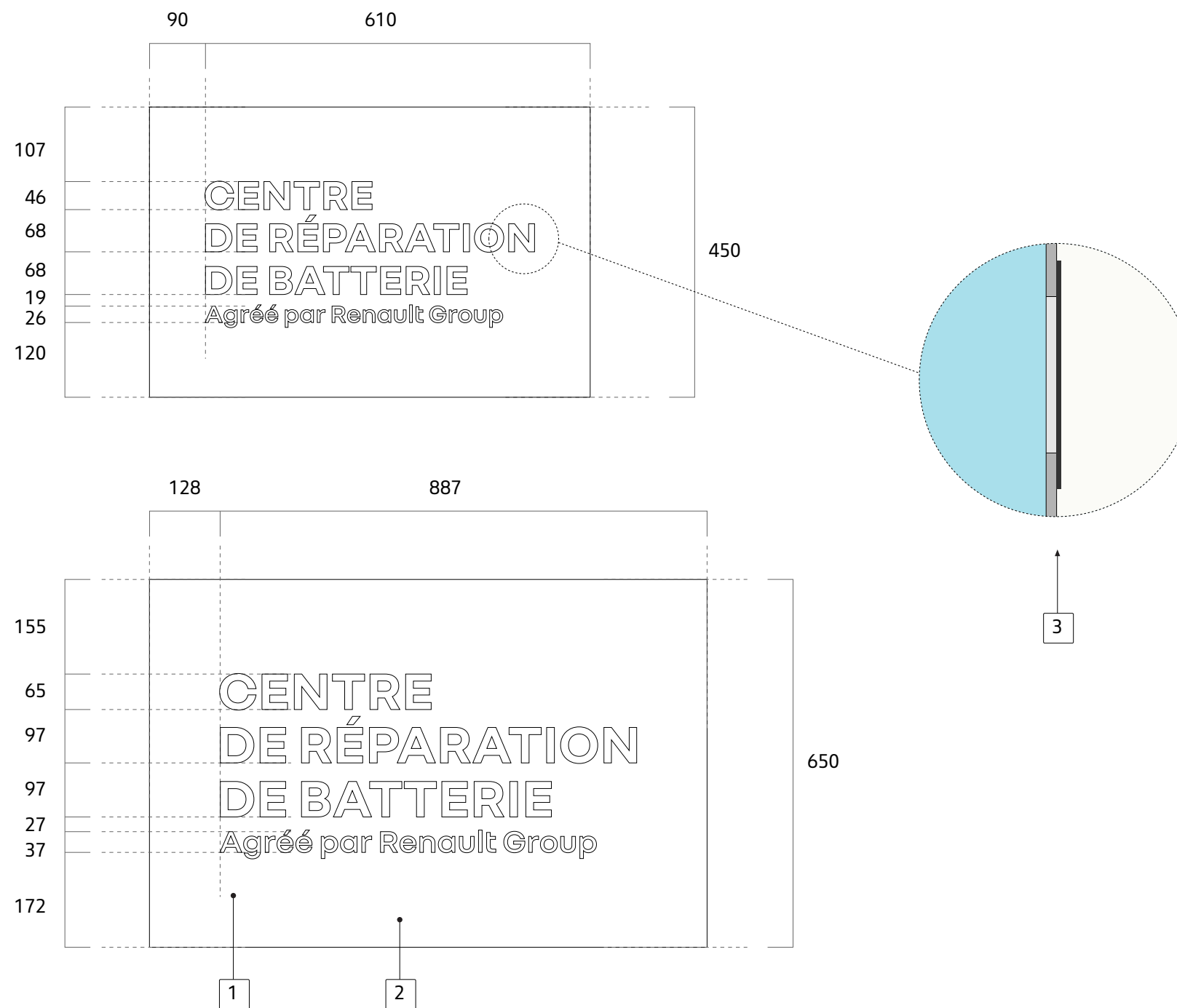
AVERTISSEMENT

Prêter une attention particulière à la fixation et au centrage des yeux des lettres suite à la découpe de la face.

Mode de fixation par double face ou colle polyuréthane.

LÉGENDE

- 1 Signature sur 3 lignes en PMMA Black & White.
- 2 Face avant en tôle aluminium à bords tombés prélaqué blanc RAL 9010.
- 3 Le PMMA Black & White est contrecollé au dos de la face en aluminium et non incrusté à fleur.



5

Le marquage de façade

5.1 Présentation

OBJECTIF

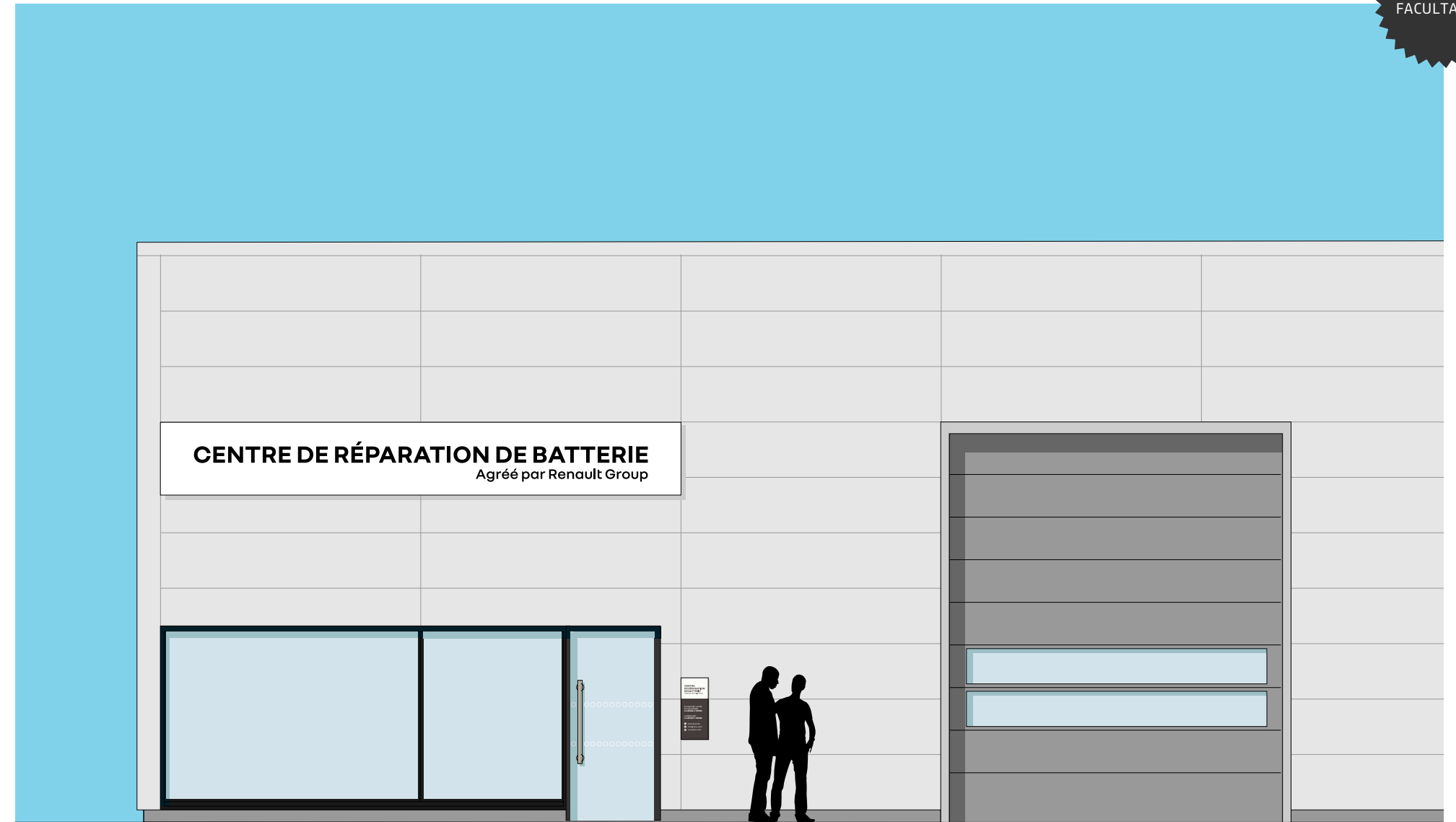
Le marquage de façade se présente sous la forme d'un bandeau comportant la signature signalétique sur une ligne.

Il identifie le site en offrant une visibilité de loin de manière complémentaire aux autres éléments d'identification afin de faciliter le repérage du site.

Cet élément est réservé aux sites autonomes.

LÉGENDE

1 Exemple d'implantation.



1

5.2 Description

DEFINITION GÉNÉRALE

- Face avant en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010 en finition satinée, épaisseur 15/10ème, découpée selon textes avec PMMA Black & White contrecollé au dos de la face.
Faces découpées en 3 pièces de longueur différente avec bords tombés à 90° et jonctions verticales de type bord à bord.
Les lettres ne sont pas interrompues par un joint.
Alignement par éclisses intérieures et cache-joints.
- Eclairage par chain-led blanches IP 67, 6.500° K disposées dans une boîte à lumière.
Luminance minimale requise : 300 Cd/m².
Alimentation électrique en un point.
- Structure intérieure en tôle aluminium en finition naturelle. Reprise sur le bâtiment par visserie inox.

LÉGENDE

- 1 Face en tôle aluminium prélaqué blanc RAL 9010.
- 2 Mention "CENTRE DE RÉPARATION DE BATTERIE" en lettres capitales, typographie Renault Group Bold, en PMMA Black & White.
Mention "Agréé par Renault Group" en lettres minuscules, typographie Renault Group Medium, en PMMA Black & White, fer à droite.
- 3 Raccordement des faces en mode bord à bord.
- 4 Détail du raccordement entre faces.
- 5 Détail du contre-collage du PMMA au dos de la face aluminium.

